



HABILITATION ÉLECTRIQUE : B1 B1V B2 B2V ÉLECTRICIEN



OBJECTIFS

Etre capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.

Etre capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.

Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique à son salarié.

CONTENU

Effets du courant sur le corps humain :
électrisation, électrocution, brûlure.

Ouvrage ou installations : domaines de tension,
limites et reconnaissance des matériels.

Zones d'environnement et leurs limites Habilitation
: principe, symboles, limites et formalisation.

Analyse des risques et mise en œuvre des principes
généraux de prévention.

Surveillance des opérations.

Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension,
VAT, consignation, mise hors de portée.

Équipements de protection collective : identifier,
vérifier, utiliser.

Équipements de protection individuelle : identifier,
vérifier, utiliser.

Équipements de travail utilisés (échelles, outils à
main...) : risques et mise en œuvre Incendies et
accidents sur ou près des ouvrages et installations
électriques.

Caractérisation des travaux et limites : hors tension,
sous tension avec ou sans voisinage.

Chargé de consignation et chargé d'exploitation
électrique : rôle, instructions, échange
d'informations.

Habilitation : symbole et limites.

Mesures de prévention à appliquer lors des travaux

: éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.

Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification.

Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail.

Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation.

EN ALTERNANCE

Non

MODALITÉ D'ADMISSION

MODALITES D'ACCES

Entretien individuel, Recueil d'information préalable

DELAIS D'ACCES

Entrée Sortie PERMANENTE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée

TARIF

546 €

DURÉE INDICATIVE

21 heures

A NOTER

ÉVALUATION DE NOS FORMATIONS BÂTIMENT

NOS RÉSULTATS 2019

TAUX DE RÉUSSITE

88% de taux de réussite

TAUX DE SATISFACTION

92% de nos stagiaires sont satisfaits

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI

62% après 6 mois



date de mise à jour 11/12/2020

Contacts

GRETA GRENOBLE

Centre Permanent du Bâtiment, Grenoble

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

DOLE Jérôme

Tél : 04 76 84 20 60